

DOSSIER DE PRESSE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BRUGES

Le 26 juin 2025



Bruges

SOMMAIRE

En 2024, à travers son CFU, la ville de Bruges a su maintenir un haut niveau de service public grâce à la bonne gestion financière et un plan pluriannuel d'investissement à la fois raisonnable et ambition. De nombreux équipements ont vu le jour et d'autres sont en cours de réalisation.

Dans un contexte financier de plus en plus contraint par l'Etat, la ville de Bruges recherche des solutions viables pour poursuivre ses engagements auprès des brugeais - à l'image des partenariats avec nos villes voisines pour les créneaux piscine. En effet, la ville a conventionné avec la ville d'Eysines et de Blanquefort pour permettre le «savoir nager» aux petits brugeais et offrir aux habitants un tarif préférentiel/résident à la piscine de Blanquefort/Parempuyre.

1. Des investissements durables qui se poursuivent

Adoption du compte financier unique (CFU) 2024 du budget de la ville

2. Une ambition sportive affirmée

Complexe sportif Galinier - création d'un service public de gestion des padels

Convention de partenariat avec la ville de Blanquefort pour l'accès des Brugeais à la piscine

Convention de partenariat avec la ville d'Eysines pour des créneaux de natation scolaire à la piscine

3. Un urbanisme maîtrisé et des rénovations viables

Aide aux maires bâtisseurs en matière de logements - demande de subvention

Garantie d'emprunt à ENEAL pour la réhabilitation thermique du bâtiment de la résidence autonomie le Sourire

4. Une vie culturelle riche à Bruges

Tarification 25-26 de l'Espace Culturel Treulon

Convention de partenariat avec Culture hors limites

Conventions de partenariat avec l'Opéra National de Bordeaux

Conventions de partenariat Ludomédiathèque et diverses structures pour Bru'jeux

DES INVESTISSEMENTS DURABLES QUI SE POURSUIVENT

Adoption du compte financier unique (CFU) 2024 du budget de la ville

A partir de 2024, le Compte Financier Unique devient la nouvelle présentation des comptes locaux. Il se substitue au Compte de gestion produit par le comptable et le Compte Administratif produit par l'ordonnateur.

La Ville de Bruges présente pour l'année 2024 une bonne santé financière avec :

- Une épargne brute de 3.4 M€ soit 12% de ses recettes réelles de fonctionnement
- Une épargne nette de 2.4 M€ après remboursement du capital de sa dette
- Une dette par habitant de 422 € par an (735 € en moyenne pour les villes de Bordeaux Métropole et 1 036 € pour les communes de même strate en 2023).
- Une capacité de désendettement de 2.5 années (3.87 années en moyenne pour les villes de Bordeaux Métropole et 4.84 années pour les communes de même strate en 2023).
- Un résultat de clôture de 17.5 M€. Ce résultat de clôture, issu de la vente de la SEMIB mais également de la bonne gestion de la commune, permet de garantir une réelle solidité financière.

La bonne santé financière a été maintenue tout en proposant une phase de réalisation de grands équipements : travaux de rénovation de la salle du Tasta, de la Maison des associations ou encore du terrain synthétique d'arc-en-ciel.

Entre 2019 et 2023, **Bruges a investi plus de 54M€ soit en moyenne 532 € par habitant et par an**, quand les villes de Bordeaux Métropole sont en moyenne sur la même période à 247 € par habitant.

2024 a été une année de réalisation en investissement puisque près de 10 M€ de dépenses en section d'investissement (9 755 k€) ont été réalisés/payés dont 5 M€ de dépenses d'équipement (5 043 k€).

Cela représente 43% de réalisation par rapport au BP 2024 (reports des acquisitions de terrains, le projet Galinier, le début des travaux de Daugère et la toiture Majau - soit environ 2 M€). Ce taux de réalisation est en hausse significative de + 28,13% par rapport au CFU 2023.



Maison des associations, inaugurée en 2024

UNE AMBITION SPORTIVE AFFIRMÉE

Création de terrains de padels et partenariats avec les piscines voisines

La ville de Bruges a décidé la construction de plusieurs infrastructures sportives sur ce mandat pour répondre aux besoins des clubs associatifs et sportifs, améliorer le confort de la pratique sportive des scolaires mais également permettre aux usagers - habitants d'avoir accès à des équipements tout près de chez eux, à moindre coût.

Ces dernières années, des **agrs sportifs** ont été installés dans nos parcs, des nouveaux **terrains de basket 3x3 et de work-out** ont été inaugurés en mai dernier, **le skatepark** est en cours de rénovation. Aussi, les travaux d'**une halle couverte accueillant un boulodrome de 10 terrains, 2 terrains de tennis couverts et 2 terrains de padels** ont débuté.

Le projet est porté la ville de Bruges pour 1.270.000€ avec la présence d'un Tiers Investisseur, la société Kourbe SPV4, titulaire d'un bail emphytéotique administratif, en charge de construire la structure (charpente et couverture) et d'exploiter des panneaux photovoltaïques. La ville aménage les terrains sportifs sous la structure.

Après quelques mois de retard de la part de la société, la livraison de l'équipement est prévue pour novembre 2025. **Le début d'exploitation prévisionnelle est fixé en janvier 2026 avec la mise en place d'une Délégation de Service Public (DSP).**



Piscine du Pinsan à Eysines

Le contexte national pèse lourdement sur les finances des collectivités. C'est pourquoi la ville de Bruges a pris une décision responsable : suspendre, pour le moment, le projet de construction d'une piscine à Bruges.

Toutefois, grâce à l'ouverture de nouvelles piscines sur le territoire, la ville a saisi une belle opportunité : **garantir dès la rentrée 2025 l'apprentissage de la natation à nos jeunes élèves**. Concrètement, cela représente **80 séances de piscine pour 234 élèves de CP, soit 10 classes concernées**. Un partenariat avec la piscine du Bouscat est aussi en cours.

Parallèlement, de nombreux brugeais ont demandé des tarifs préférentiels pour accéder aux piscines voisines. C'est désormais chose faite ! Grâce au partenariat avec les villes de Blanquefort et Parempuyre, **tous les habitants de Bruges pourront bénéficier d'un tarif résident : 3€ l'entrée ou 24€ pour 10 entrées dès septembre dans la piscine de Fongravey**.

UN URBANISME MAÎTRISÉ ET DES RÉNOVATIONS VIABLES

Aides aux Maires bâtisseurs et rénovation de la Résidence Autonomie

En 2024, Bordeaux Métropole a lancé un dispositif d'aide exceptionnelle en faveur du logement pour répondre à la crise rencontrée sur notre territoire. **La ville de Bruges s'est pleinement inscrite dans ce dispositif et poursuit son engagement en faveur du logement pour tous en candidatant au dispositif de l'Etat « Aide aux Maires bâtisseurs ».**

Ce dispositif permet de bénéficier d'un soutien financier direct de l'État, comme suit :

- une aide socle de 1 000 € à 2 000€ par logement ;
- un bonus de 1 000 € à 1 500€ par logement social (locatif, accession sociale ou logements à caractère social portés par les communes) ;
- un bonus de 1 000 € à 1 500€ par logement dans le cas d'opérations faisant preuve d'exemplarité énergétique ou environnementale.

Sont éligibles les opérations créant au moins 2 logements faisant l'objet d'une autorisation d'urbanisme délivrée au cours de la période allant du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026, et d'une mise en chantier d'ici le 30 juin 2027.

Cette aide pourrait potentiellement concerner plus de 250 logements sur la ville de Bruges.



Résidence Autonomie « Le Sourire »

Les travaux de réhabilitation de la Résidence Autonomie « Le Sourire » sont achevés hormis les salles de bain prévus sur la phase 2. Pour rappel les travaux consistent en : la réhabilitation thermique des 60 logements (isolation par l'extérieur), de nouveaux stores bannes, la réhabilitation des salles de bain et la mise aux normes du foyer.

La ville de Bruges vote une délibération pour répondre aux demandes d'Eneal et de la banque qui financent l'emprunt afin de préciser les conditions d'octroi de cette garantie d'emprunt pour permettre la signature du prêt et la libération des fonds pour Eneal.

Eneal finance ce projet à hauteur de 220 862€ et la Carsat apporte une subvention de plus d'1M€ au projet sur un montant total de 2 580 798 € TTC.

L'inauguration de la résidence est prévue le 4 juillet prochain à partir de 15h30.

Une vie culturelle riche à Bruges

Le conseil municipal a voté plusieurs délibérations importantes pour la vie culturelle de Bruges.

Tout d'abord, **les tarifs de l'Espace Culturel Treulon** répondent à l'ambition d'être attractif mais aussi attirer les foyers les plus éloignés de la culture. Les tarifs sont adaptés selon les conditions de ressources de chacun.

Aussi, **la ville conventionne avec l'association Cultures Hors Limites**, pour mettre à disposition un accompagnateur aux personnes en situation de handicap afin de les permettre de se rendre sur nos lieux culturels.

En 2025, Bruges accueillera une représentation de l'Opéra Nationale de Bordeaux le 9 octobre prochain à l'Espace Culturel Treulon. **La ville de Bruges devient partenaire de l'Opéra**, ce qui permet une proximité et un accès plus direct aux avantages de cette structure : place solidaires, retransmission de live ou encore accueil des élèves de l'école de musique.

Ludo-médiathèque & parc Treulon

